

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION D'ADMISSION
DU 09 OCTOBRE 2026
FORMATION C.A.F.E.R.U.I.S.

Après examen des résultats de l'entretien de la sélection et conformément, à l'article 2.2 de l'instruction N°DGS/SD4A/2023/154 du 1^{er} décembre 2023, fixant les modalités d'admission de la formation du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

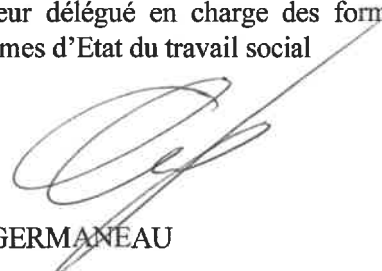
SONT DECLARES ADMIS pour la rentrée 2026-2027 (1) :

CARPENTIER Floriane
PERROCHEAU Lydia
ROULAND Emilie

- (1) *Sous réserve d'une prise en charge financière des droits d'inscription et frais de scolarité pour les deux ans de formation (soit 8 696 €) relevant :*
- *Du compte personnel de formation (CPF),*
 - *du plan de formation de l'établissement employeur,*
 - *d'un organisme financeur,*
 - *d'un autofinancement du stagiaire.*

Fait à ISLE, le 09 octobre 2026

Le directeur délégué en charge des formations
aux Diplômes d'Etat du travail social


Ludovic GERMANEAU



POLARIS Formation - Site d'Isle
2, rue du Buisson - BP 10 - 87170 Isle
Tél. : 05 55 34 34 34 - Fax : 05 55 50 85 14

accueil.isle@polaris-formation.fr – www.polaris-formation.fr

Pôle Limousin Action Recherche en Intervention Sociale

n° de déclaration d'activité : 74 87 00001 87